

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 05 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme ANGELY Emmanuelle	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme BERNARD Célia
M BONNEMOY Clément	Mme PLOT Karine
Mme BEN SAAD Bérengère	M MINGAT Cyrille
M BERGAMI Gilles	M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent
Mme MONTBRIZON Julie	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
M BEAL Philippe	M NUNEZ Estéban
M BOUFFANGE Jérôme	Mme REIS Martine
Mme PEREIRA Elsa	M BERNARD Bruno
M GLORIEUX Cyril	M EDOUARD Jean-Charles
Mme LEPIGEON Christelle	M FRASIAK Bernard
Mme TERRIER Charlene	M CARTERON Maurice
M BOUFFANGE Daniel	M DUPOUÉ Yannick
M CHAUVEAU Jean-François	M PLASSE Pierre
Mme NIGON Christine	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

VOTE : En exercice : 36 Présents : 34 Représentés : 1 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : finances – décision modificative n°01 du budget principal 2026

**FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET
PRINCIPAL 2026**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits au budget principal 2026.

Il convient de constater les opérations patrimoniales concernant l'acquisition d'un terrain sur la ZI Les Torrents à Peschadoires, à l'euro symbolique auprès de la commune de Peschadoires dans le cadre des travaux de requalification de l'entrée de zone. Le Service des Domaines a estimé la valeur du bien à 11 000€. Il convient donc de constater l'entrée du bien dans le patrimoine de la collectivité pour sa valeur vénale (déduction faite de l'achat à un euro).

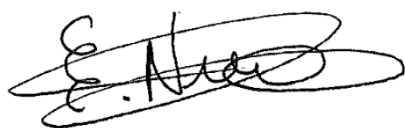
Il convient également de créer une opération comptable pour la création d'une piste cyclable sur la voie romaine afin de suivre l'AP/CP, tant en recettes qu'en dépenses. Celle-ci porte le n°133.

Monsieur le Président propose les ajustements budgétaires suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION D'INVESTISSEMENT				
D-2111-60 : Terrains nus	0,00 €	10 999,00 €	0,00 €	0,00 €
R- 13241-60 : Subv. non transf. Communes membres du GFP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 999,00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	10 999,00 €	0,00 €	10 999,00 €
R- 1321-133-70 : VOIE VERTE VOIE ROMAINE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R- 1321-633 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
D-2031-133-70 : VOIE VERTE VOIE ROMAINE	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-70 : Frais d'études	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	100 000,00 €	110 999,00 €	5 000,00 €	15 999,00 €
Total Général		10 999,00 €		10 999,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

